**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 47 (1959)

**Heft:** 872

**Artikel:** Echos tardifs du 26 septembre

Autor: L.D.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-269512

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# uvement Fémi

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD

RÉDACTION

WIBLÉ-GAILLARD, 11, de Chêne ADMINISTRATION ET ANNONCES

Me Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnes

Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

et l'on est d'ores et déjà certain que beau-coup d'électeurs qui se croient d'irréductibles antisuffragistes seront convaincus bientôt par

coup d'electeurs qui se croient d'irréductibles antisuffragistes seront convaincus bientôt par l'expérience qu'ils se sont trompés.

Il s'agira d'ailleurs maintenant d'organiser aussi largement que possible la participation de la femme aux affaires publiques. Tout un grand effort reste à faire, par notre parti notamment, en faveur de l'éducation civique des femmes, cet déjà énorme que l'égalité des droits politiques soit acquise. C'était la chose décisive. Particulièrement difficile à obtenir en démocratie directe, où l'on vote très souvent et où l'on réclame plus du citoyen (et la citoyenne) que sous tout autre régime, où l'on réclame de chacun d'eux une appréciation personnelle des problèmes d'Etat et une citoyenneté effective.

La grosse difficulté étant maintenant franchie, il ne reste plus qu'à souhaiter que tous et outes comprennent de mieux en mieux le privilège que nous avons de connaître ce régime de liberté et les devoirs qu'il implique de la part de chacun. 1

#### ABONNEMENTS

SUISSE 1 an UISSE 1 an . . . . . . Fr. 8.— (ab. m abonnement à «Femmes Suisses» compris Les abonnements partent de n'importe quelle date Prix du numéro 35 centimes Compte de chèques postaux I. 943

L'instruction a pour but de porter les esprits jusqu'au point où ils sont capables d'atteindre.

(Port Royal)

NICOLE.

## Echos tardifs du 26 septembre

Après le succès de la votation suffragiste neuchâteloise, nous avions souhaité publier dans le « Mouvement » du 4 octobre, un éventail de commentaires émanant de diverses tendances politiques. Nous n'avons pu recevoir à temps « La Sentinelle », un des pionniers du suffrage féminin. Il aurait dû être à l'honneur, nous nous excusons de ce retard

Le canton de Neuchâtel introduit à son Le canton de Neuchatel introduit à son tour le suffrage féminin. Après le canton de Vaud, il est le second canton suisse à prendre cette décision. Il sera très probablement bientôt suivi par Genève. La Suisse romande aura ainsi manifesté un courant démocrate progressiste qui impressionnera, nous le souhaitons, les autres cantons suisses. Le suffrage féminin appliqué chez nous leur mon-trera aussi qu'ils n'ont rien à en redouter, tout au contraire.

La brèche ouverte déjà le 1er février dernier dans le mur des préjugés masculins s'est donc élargie hier par le vote neuchâtelois. Et ce vote est, de ce fait déjà, très important,

Et ce vote est, de ce fait déjà, très important, car, à supposer que Neuchâtel ait fourni hier une majorité négative, ç'aurait été un sérieux coup de frein à l'élan acquis par les suffragistes au Ier février dans le pays tout entier.

La partie n'était pas gagnée d'avance, et il n'y a que 1500 voix de majorité pour le suffrage, sur près de 21.000 votants dans le scrutin d'hier. Majorité qui n'est donc pas imposante, mais l'essentiel est qu'elle soit là.

Elle est l'aboutissement d'un demi-siècle d'efforts, et l'on youera, en ce jour, une pen-

imposante, mais l'essentiel est qu'elle soit la. Elle est l'aboutissement d'un demi-siècle d'efforts, et l'on vouera, en ce jour, une pen-sée émue à tous ceux et à toutes celles qui ont milité résolument et sans se lasser pour le suffrage féminin dans le passé et qui n'auront pas eu la joie de vivre ce jour de victoire du 27 septembre 1959.

Cette victoire est le résultat surtout des mérites que la femme s'est acquis elle-même dans la vie sociale de notre temps, et d'abord à l'exemple de courage et de dignité qu'elle donne fréquemment aux hommes, à l'intelligence qu'elle met dans les métiers qu'elle exerce et dans les tâches qui lui sont confiées. Il devenait impossible de ne par rendre respectueusement hommage à ces mérites, et, si les adversaires du suffrage féminin devaient être abattus en pays neuchâtelois, c'est pour n'avoir pas reconnu cette première évidence. Par ailleurs, les excès de la propagande antisuffragiste ont probablement ouvert les

## **Petite histoire de l'administration fédérale**

yeux de pas mal d'électeurs. Ni les propos doucereux des antidémocrates patentés, ni l'épouvantail du service militaire féminin, ni les effarants SOS de M. Gérald Piaget n'ont Notre administration fédérale est en butte Notre administration fédérale est en butte à bien des critiques, on trouve surtout qu'elle coûte trop cher au contribuable. Un livre vient de paraître qui éclairera la question. M. Roger Décosterd, ¹ Dr ès sciences politiques, a procédé à l'analyse de cette machine administrative, qui siège à Berne. Il pense que cet appareil demande une réforme, mais que celle-ci doit se faire selon les méthodes de la science administrative dont on use, depuis environ un demi-siècle, dans les grandes entreprises prisiées. les effarants SOS de M. Gerald Plaget n'ont fait grosse recette. Le peuple neuchâtelois n'est pas encore très fervent féministe, les chiffres le démontrent, mais il ne s'en laisse pas conter quand on lui peint le diable sur la muraille et que ce diable serait prétenduement... la Neuchâtelois !

Le sérieux et le bon sens ont eu le dessus, et l'enere d'ener a 4/31 service sur les sus, et l'enere d'ener a 4/31 service sur les sus, et l'enere d'ener a 4/31 service sur les sus, et l'enere d'ener a 4/31 service sur les sus, et l'enere d'ener a 4/31 service sur les sus, et l'enere d'ener a 4/31 service sur les sus, et l'enere d'ener a 4/31 service sur les sus, et l'enere d'enere a 4/31 service sur les sus, et l'enere d'enere de l'enere d'enere de l'enere d'enere de l'enere d'enere de l'enere d'enere d'enere de l'enere d'enere de l'enere de l'

puis environ un demi-siecle, dans les grandes entreprises privées.

Une des parties de ce livre que nous recommandons vivement à nos lecteurs, fait Phistorique de notre administration, c'est cette partie que nous résumons très brièvement

cette partie que nous resumons tres brievement.

La Suisse a existé pendant plus d'un demimillénaire sans avoir un seul fonctionnaire
fédéral. Le lien qui unissait les cantons ne
possédait pas de centre fixe. Ce n'est qu'à
partir de 1848, lorsque fut établie la Constitution fédérale, avec le siège administratif à
Berne, que notre petite histoire commence.
Pendant la première période (1848-1877),
on avait déjà créé sept départements à la
fête desquels se trouvaient les sept conseillers fédéraux. Depuis plus d'un siècle ce
nombre n'a pas changé, mais les services
attribués aux divers départements ont quelque peu changé, il y avait, par exemple, celui du commerce et des péages, celui des
postes et travaux publics, qui correspondaient aux conditions de vie à cette époque.
Deuxième période (1878-1894): peu à
peu, de nombreuses obligations qui incom-

peu, de nombreuses obligations qui incom-

1 L'Administration fédérale. Ed. Rouge,

baient aux cantons, incombent maintenant à la Confédération. Les charges deviennent lourdes, notamment pour le Président de la Confédération qui dirige en principe le département des affaires étrangères. De plus, comme il change chaque année, il n'y a guère de continuité dans la gérance des affaires politiques. Durant cette période, de nombreuses propositions sont faites pour remédier à cet état de choses, mais elles n'aboutissent pas, on tient beaucoup à ce

remédier à cet état de choses, mais elles n'aboutissent pas, on tient beaucoup à ce que le gouvernement de la Suisse soit un « collège de conseillers » qui dirigent ensemble, on craint de donner trop de pouvoir, pendant trop longtemps, à un seul.

Troisième période (1895-1914): poussé par la nécessité, on aborde le problème de l'organisation de l'administration dans son ensemble; en effet des tâches nouvelles avaient été attribuées à certains départements sans un plan préconçu, on souffrait d'un manque de coordination dans le travail. C'est alors qu'apparaissent les premières lois sur l'organisation, on cherche à décharger les conseillers fédéraux des détails administratifs. nistratifs

nistratifs.

Quatrième période (dès 1914): quelques mois avant la première guerre mondiale, l'Assemblée fédérale adopte une loi d'ensemble concernant l'organisation de l'administration. Mais les deux guerres accroissent encore les tâches de l'administration fédérale. Une réforme est devenue urgente. En 1953, un office de coordination pour les questions d'économies est créé. D'autre part, une initiative populaire réclamant un conquestions d'economies est créé. D'autre part, une initiative populaire réclamant un contrôle de l'administration permet au Conseil Fédéral de présenter un contre-projet portant la création d'une Centrale pour les questions d'organisations. Désormais, on devrait réussir à modifier la structure de l'administration selon les méthodes scientifiques qui put fait laurs preuves mais care poeter. ont fait leurs preuves, mais sans porter atteinte aux principes sur lesquels reposent nos institutions fédérales.

## La science administrative opère

<sup>1</sup> La Sentinelle, 27 septembre 1959.

que de la part de chacun. 1

La gestion n'est pas encore adaptée aux méthodes rationnelles modernes.

L. D.

Impressions de Laponie

#### Administration fédérale

1,1 fonction. pour ‰ habitants 3,4 fonction. pour ‰ habitants 1955

La gestion s'inspire de méthodes rationnelles modernes. Chemins de fer fédéraux

1915 36.000 agents 1955 38.564 agents et pourtant les prestations ont doublé pendant ces 40 ans.

#### A NOS ABONNÉS

Une année ponctuée d'événements suffragistes va se terminer: le vote fédéral négatif du 1er février, mais l'octroi des droits politiques aux Vaudoises; le 26 septembre, succès féministe de la votation neuchâteloise. Pour Genève, il faut attendre 1960. Nous comptons toujours sur votre fidélité, les expériences récentes prouvent que les femmes doivent garder entre elles le lien du journal qui relate les événements civiques se déroulant dans l'un ou l'autre canton et qui leur permet de discuter ensemble une politique avisée et sage. Remplissez le bulletin vert ci-joint, payez votre abonnement 1960. Il va sans dire que cette requête ne concerne pas celles qui se sont acquittées récemment et souvenez-vous que « Femmes Suisses » est compris dans votre abonnement à Fr. 8.—. (Compte chèques I. 943). Une année ponctuée d'événements suffra-

#### Floriana Institut pédagogique privé elle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27

- Formation de gouvernantes institutrices et étrangère
- Préparation d'assistantes

pour Homes d'enfants, Colonies de va-cances, Maisons de refuge, etc. Professeurs diplômés, Diplômes, Place-ment des élèves assuré.

### - Vous avez bien voulu accepter de communiquer à nos lecteurs quelques-unes de vos impressions de Laponie. Puis-je vous deman-

der si les régions que vous avez parcourues sont d'aspect uniforme?

der si les régions que vous avez parcourues sont d'aspect uniforme?

— Non, pas du tout. En partant d'Helsinki, on survole une région couverte de cultures, de forêts et de lacs. De petites collines de granit, boisées elles aussi, surgissent çà et là. Les skieurs finlandais y installent des tremplins pour s'exercer au saut.

En gagnant la Laponie, on aborde une région plus sévère, seule règne la forêt de pins et de bouleaux. Plus on avance vers le Nord, plus la végétation devient rabougrie, ainsi, à la frontière des trois pays scandinaves, nous avons parcouru des kilomètres où l'on ne voyait que des bouleaux atteignant tout juste taille d'homme. Au delenfin, lorsque notre car prenait un peu d'altitude, 300 mètres au plus, la végétation devenait rase, bouleaux nains à toutes petites feuilles, plantes de la famille des rhododendrons, lichens grisâtres que, de loin, nous avons pris pour de la neige. Mais lorsque,

en Norvège, après avoir atteint, à Hammerfest, le point le plus septentrional de notre voyage, nous avons pris la direction du sud, nous avons trouvé, le long des fjords, une végétation un peu plus humaine, il y avait de pauvres foins étalés sur des chevalets qui attendaient le soleil pour sécher, on apercevait quelques cultures autour des habitations.

— Revenons à la Laponie. Avez-vous vu des rennes ?

des rennes?

des rennes s

— Certes. Après avoir quitté l'avion à Rovanémi, nous avons circulé en car et soudain devant nous un renne avec son faon a traversé la route... on l'a abondamment photraverse la route... on l'a abondamment pho-tographié. J'ajoute qu'au moment où nous avons franchi le cercle arctique, une Finlan-daise, en costume national, est sortie de la forêt voisine et une cérémonie s'est dérou-lée. Cette prêtresse d'un nouveau genre a posé une couronne de bois de rennes sur la crète de ceux qui passaignt pour la première tête de ceux qui passaient pour la première fois la ligne idéale et elle leur a remis un diplôme, en plusieurs langues, attestant le fait.

(Suite en page 2)

# **EXTRAIT VITAMINEUX**

(Sévita

Pour assaisonner et tartiner

# LEVURE VITAMINEUSE

**Sévita** sous contrôle de l'Institut des vitamines

#### Bonheur actuel

« ...Le bonheur actuel de l'homme, c'est non seulement d'explorer le mon-de, mais de l'exploiter et de le trans-former. Les expressions de ce bonheur se retrouvent aussi bien dans l'existense retrouvent aussi bien dans l'existen-italisme et le christianisme contem-porain que dans le marxisme : celui de pouvoir non pas simplement compren-dre, mais appartenir à la transforma-tion du monde, à l'accélération de l'his-toire, à l'humanisation expansive du donné matériel et naturel.

donné matériel et naturel.

Ce qui caractérise la promotion ou, si vous voulez, l'évolution de la femme dans la civilisation moderne, c'est bien qu'elle participe, elle aussi, à ce grand mouvement. Elle ne se suffit plus d'influencer, elle tient à se savoir responsable. Dans cette saisie des possibilités grandissantes de l'emprise humaine, dans cette marche efficace, collective et pour chacun participante, il y a une des plus grandes sources de bonheur du monde moderne. »

André Dumas.

André Dumas.

Anare Dumas.

Cette définition a été donnée dans un exposé de M. André Dumas, aumônier des étudiants à l'Université de Strasbourg, au congrès de « Jeunes Femmes », à Sète, en mai 1959.

Le thème général du Congrès était le bonheur. A la rencontre des Groupes de mères et Femmes protestantes qui ent lieu, le 21 octobre, à la Salle Centrale (Genève) a été choisi ce même sujet d'entretien. Deux conférencières trançaises ont résumé le Congrès de Sète. Nous y reviendrons sans doute.